

ENTREPRISES DE SECURITE PRIVEE

Liste des pièces à fournir :

■ Pour l'établissement :

1. **Demande d'autorisation administrative dûment complétée**
2. **Récapitulatif des dirigeant(s)/gérant(s)/associé(s) (*annexe 1*)**
3. **Extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (ou document justifiant de l'inscription à l'URSSAF pour les travailleurs indépendants en recherches privées), datant de moins de trois mois :**

- extrait KBIS lorsqu'il s'agit d'une société (SARL, SAS, EURL...)
- extrait LBIS dans le cas d'un établissement secondaire,
- extrait K pour une entreprise en nom propre.

4. **Une copie des statuts de l'entreprise, à jour, paraphée par le gérant et les associés et intégrant obligatoirement (sauf entreprises en nom propre qui n'ont pas de statut):**

- le nom du gérant (si ce n'est pas le cas joindre le procès-verbal de l'assemblée générale ou du conseil d'administration de nomination du gérant)
- la liste nominative des fondateurs, administrateurs, directeurs ou gérants,
- la répartition du capital social avec le nom de chaque associé

5. **Justificatif de domiciliation du siège de l'établissement**

- pour les locaux commerciaux :
 - ➔ le contrat de bail de locaux commerciaux ou le contrat de sous location de locaux commerciaux ou le contrat de mise à disposition de locaux, etc

- pour un siège au domicile :

si locataire :

- ➔ copie du bail du domicile
- ➔ copie de la lettre adressée au bailleur demandant l'autorisation d'exercer votre activité à domicile
- ➔ copie de la réponse favorable du bailleur
- ➔ copie du règlement interne de la copropriété autorisant une implantation commerciale

si propriétaire :

- ➔ copie du titre de propriété
- ➔ justificatif de domicile portant votre nom (quittance EDF, facture téléphone...)
- ➔ copie du règlement interne de la copropriété autorisant une implantation commerciale

6. **Le formulaire de participation financière de la personne morale :**

- ➔ une attestation de détention de participation financière dans d'autres entreprises dûment complétée et signée par chaque actionnaire de l'entreprise

7. **L'attestation d'assurance couvrant la responsabilité professionnelle de l'entreprise**

■ **Pour tous les dirigeants(s)/gérant(s) :**

- La copie recto-verso d'un titre d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport français en cours de validité)
- un justificatif de l'aptitude professionnelle des dirigeant(s)/gérant(s) (diplôme, expérience professionnelle correspondant à l'activité demandée)

■ **Pour tous les associés :**

- la copie recto-verso d'un titre d'identité en cours de validité